

Parc éolien du mont Miller

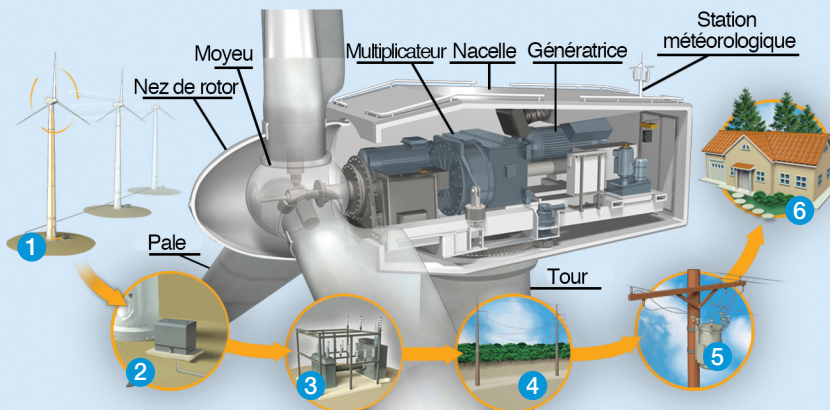


À propos de NextEra Energy Canada

- » Entreprise importante de développement de l'énergie renouvelable au Canada
- » Filiale de NextEra Energy Resources, LLC, le plus grand producteur d'énergie éolienne en Amérique du Nord.
- » Concentrée sur le développement de l'électricité à partir de sources propres et renouvelables dans les provinces.
- » Basée à Toronto, Ontario
- » Avec actuellement de parc éolien en Alberta, Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario
- » Consultez : www.NextEraEnergyCanada.com/quebec
 -Avril 2013

Comment fonctionne une éolienne

- 1 Un ordinateur fait tourner la nacelle et le rotor (qui comprend trois pales et un moyeu) pour les positionner face au vent. Les pales de l'éolienne font tourner une génératrice qui produit de l'électricité. L'éolienne, à des fins de sécurité, s'arrête automatiquement si la vitesse du vent dépasse les 89 km/h (55 mi/h).
- 2 L'électricité est acheminée par des câbles jusqu'au transformateur qui se trouve dans la tour.
- 3 Ensuite, l'électricité du transformateur passe par un câble collecteur souterrain pour arriver à une sous-station du site.
- 4 De la sous-station, des câbles électriques aériens transportent l'électricité vers une sous-station hors site, puis vers les lignes de transport d'énergie.
- 5 L'électricité passe des lignes à haute tension aux lignes de distribution locales.
- 6 L'électricité est alors distribuée aux résidences, écoles, entreprises et autres consommateurs.



Aperçu

- » Située à Murdochville, Québec
- » Exploitée par une filiale de NextEra Energy Canada
- » Parc éolien générant 54 mégawatts d'énergie éolienne
- » 30 éoliennes Vestas V80 de 1,8 mégawatt pouvant produire suffisamment d'électricité pour plus de 16 200 résidences
- » Chaque éolienne est d'une hauteur d'environ 80 mètres du sol au centre du moyeu des pales
- » Début de l'exploitation commerciale en 2005
- » Acquisition par NextEra Energy Canada en 2010

Avantages

- » Opportunités d'emploi
- » Contributions de taxes foncières à la municipalité
- » Paiements de location-bail pour les propriétaires fonciers
- » Aucune pollution de l'air et de l'eau
- » Aucune utilisation d'eau pour la production d'énergie
- » Contribution à l'économie par l'achat de marchandises et services régionaux